

## LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

# Responsable de structure d'accueil de loisirs, des temps périscolaires et des séjours (H/F)

### DÉFINITION DU POSTE

**Cadre d'emploi :** animateur territorial / adjoint d'animation titulaire du BPJEPS ou tout diplôme équivalent

**Type d'emploi :** Poste permanent à temps complet

### POSITION DANS L'ORGANIGRAMME

**Direction :** Direction de l'Education

**Sous la responsabilité hiérarchique directe :** L'équipe d'animation, des intervenants pluridisciplinaires (en collaboration avec les directeurs d'écoles), des surveillants de restauration, des ATSEM sur le temps de la pause méridienne (lien fonctionnel)

### RECRUTEMENT ET RÉMUNÉRATION

Recrutement par voie statutaire ou contractuelle

Rémunération statutaire avec :

- Régime indemnitaire ( IFSE)
- Prime annuelle
- Complément Indemnitaire Annuel

### CONDITIONS D'EXERCICE

**Horaires spécifiques :** 36,5h par semaine (25 jours de congés + 14 RTT)  
Lieu d'exercice de mission déterminé en fonction des nécessités de service

**Particularités :** Horaires fractionnés

**Temps de travail annualisé**

### AVANTAGES

- Participation employeur aux frais de transport et mutuelles santé et prévoyance labellisées
- Adhésion au C.N.A.S.

### CONTEXTE ET/OU MISSIONS PRINCIPALES

Châtillon, titulaire du titre « ville amie des enfants » attribué par l'UNICEF, est située au sud de Paris et est desservie par la ligne 13 du métro et le tramway T6. Elle dispose de 13 accueils péri et extrascolaires (public âgé de 3 à 11 ans) répartis sur l'ensemble du territoire communal, rattachés au service Education. Chaque accueil de loisirs s'organise autour d'un responsable, d'un responsable adjoint et d'une équipe d'animation qualifiée.

Titulaire du grade d'animateur territorial (catégorie B) ou du BPJEPS ou d'un autre diplôme équivalent, vous disposez d'une expérience significative dans l'animation et l'encadrement, plus particulièrement sur les temps périscolaires. Reconnue pour votre sens des responsabilités, votre grand sens de la discrétion, vous avez une bonne connaissance de la réglementation relative aux accueils collectifs de mineurs. Vous avez des qualités relationnelles, le sens du service public et le goût du travail en équipe. Si votre objectif est de contribuer à l'épanouissement des enfants et à les accompagner au quotidien, rejoignez-nous !

### ACTIVITÉS PRINCIPALES

#### Activités générales

- Construire et proposer, avec son équipe, le projet pédagogique pour l'accueil des mineurs, les temps périscolaires ou les séjours en cohérence avec le projet éducatif de la Ville et le projet de fonctionnement.
- Organiser et coordonner la mise en place des activités qui découlent du Projet Educatif.
- Garantir le respect et l'application de la réglementation et des législations en vigueur.
- Garantir le respect des personnes, des structures et des règles régissant le service public.
- Participer au développement de projets contractualisés et transverses (aménagement du temps scolaire, citoyenneté et responsabilisation, prévention etc...) en lien avec les nouveaux projets de territoire.
- Etre responsable du projet global de la structure sous l'autorité de la direction du Service de l'Education.
- Assurer la gestion administrative et financière de sa structure.
- Participer aux événements de la structure et de la Direction de l'Education (soirée parents, fête des enfants, etc.).

## LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

# Responsable de structure d'accueil de loisirs, des temps périscolaires et des séjours (H/F)

### PROFIL

#### Savoirs :

- Environnement territorial, acteurs institutionnels, sociaux, culturels et associatifs (locaux).
- Dispositifs contractuels institutionnels.
- Techniques et outils de communication.
- Législation et réglementation relatives aux ALSH.
- Connaissance des besoins de chaque enfant.
- Connaissances en matière de rythme de l'enfant.
- Connaissance en matière de comptabilité publique.

#### Savoir-faire :

- Piloter et animer la conception de projets pédagogiques.
- Concevoir et créer des outils d'évaluation et de bilan pour soi-même et l'équipe dont on a la charge.
- Maîtriser les techniques de management.

#### Savoir-être :

- Respect de l'obligation de réserve.
- Sens du service public.
- Respect des personnes et des biens.
- Exemplarité managériale.

### RELATIONS

#### Relations internes

- Les services de la collectivité prestataires de service ou de loisirs, médiathèque, piscine, équipements divers.
- L'ensemble des services municipaux de la Ville, des ALSH.
- Le personnel ATSEM ainsi que le personnel de restauration et d'entretien des écoles.

#### Relations externes

- Les parents et les enfants, les directeurs d'école et les enseignants, les institutions et les partenaires ou « contrôleurs » (SDJES, PMI, CAF, ASE), les prestataires de service.